

**PROJET
ASSOCIATIF
APEI THONON CHABLAIS**

FALC

**Version facile à lire
et à comprendre**





PROJET ASSOCIATIF APEI THONON CHABLAIS



L'Apei de Thonon Chablais est une association créée par des parents pour aider leurs proches en situation de handicap.

Elle existe depuis plus de 50 ans.

Elle a créé un IME, des ESAT et de nombreux foyers pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, il y a 22 établissements et services.

L'Apei écrit son nouveau **projet associatif**.

Un projet associatif est un document

pour expliquer ce que veut faire l'association pendant 5 ans.

Ce document est écrit par le conseil d'administration,

les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

L'Apei s'est donnée **5 grands buts** pour les 5 années à venir.

Un **but** c'est quelque chose que l'on a envie de faire

pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap.

1er but : proposer un parcours inclusif



La **société inclusive** c'est un monde où chaque personne a sa place.
Cela veut dire que l'Apei veut que les personnes en situation de handicap vivent avec les autres et trouvent leur place dans la société.
L'Apei veut accompagner les enfants et les adultes vers le plus d'autonomie possible.
Elle veut aussi respecter les **choix des personnes**.
Pour arriver à cela, l'Apei doit travailler avec plusieurs personnes.
C'est ce qu'on appelle des partenaires.
Comme par exemple avec les crèches, les centres de loisirs, les écoles, les entreprises, les maisons de retraite et d'autres associations...

2ème but : renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

L'Apei veut que les personnes accompagnées disent leurs envies et décident pour elles-mêmes.

Les personnes peuvent **décider pour elles**, même si elles se trompent.

On a le droit d'essayer quelque chose de nouveau.

Si on se trompe, ce n'est pas grave.

C'est ce qu'on appelle le **pouvoir d'agir**.

L'Apei a aidé des personnes à créer un groupe d'auto représentation.

Ce groupe s'appelle Nous Aussi.

Nous aussi dit : Rien pour nous sans nous !



Les personnes accompagnées disent ce qu'elles veulent faire pour leur projet personnalisé.

L'Apei veut aussi que les familles des personnes puissent donner leur avis.

Les personnes accompagnées peuvent aussi dire leurs envies et leurs idées pendant les réunions.

Par exemple quand le CVS se réunit

ou quand le groupe Nous Aussi fait des actions.

C'est ce qu'on appelle des **actions collectives**.

L'Apei soutient toutes ces actions collectives.

3ème but : déployer et faire vivre notre éthique associative

L'Apei veut qu'on réfléchisse sur ce qu'on peut faire pour mieux vivre ensemble. Cela concerne les personnes accompagnées, les familles et les professionnels. Pour mieux vivre ensemble, il faut respecter les autres personnes et la loi. C'est ce que l'on appelle l'**éthique**.



4ème but : Continuer à faire vivre l'Apei avec des bénévoles

L'Apei est une association de parents et d'amis de personnes en situation de handicap. Les parents et amis sont **bénévoles** pour l'Apei. Un bénévole est une personne qui n'est pas payée. L'Apei a besoin de plus de bénévoles pour trouver des solutions pour toutes les personnes en situation de handicap.



5ème but : Donner envie aux professionnels de travailler à l'Apei

A l'Apei, il y a des **professionnels** qui travaillent pour accompagner les personnes en situation de handicap. Sans les professionnels, l'Apei ne peut rien faire. L'Apei a besoin de professionnels formés pour faire vivre le projet associatif. L'Apei a aussi envie de garder ses professionnels. Pour cela, elle doit réfléchir avec l'Etat pour trouver des solutions et augmenter leur salaire.



En conclusion, l'Apei veut :

- **trouver des solutions** pour toutes les personnes en situation de handicap
- **avoir des idées** pour les personnes qui attendent une place
- **respecter les choix** des personnes
- que les personnes vivent bien **avec les autres**.

Tous ces projets ne sont pas faciles à faire.

Mais l'Apei croit qu'elle va y arriver grâce à l'aide :

- des **personnes en situation de handicap** et de leurs **proches**
- des **bénévoles**
- des **professionnels**
- et de l'**Etat**.



Document validé en Facile à lire et à comprendre (FALC) via l'Udapei 74 par 8 experts accompagnés par l'Apei de Thonon Chablais : Luis BONIFACIO, Bertrand REISS, Françoise GISQUET, Agnès SOLIVERES, Lilian BARIOT, Benjamin RUGGIERI, Fanny BONDAZ et Jonathan ZEIER.

